

Suivi de la frayère à brochet de Vauharte

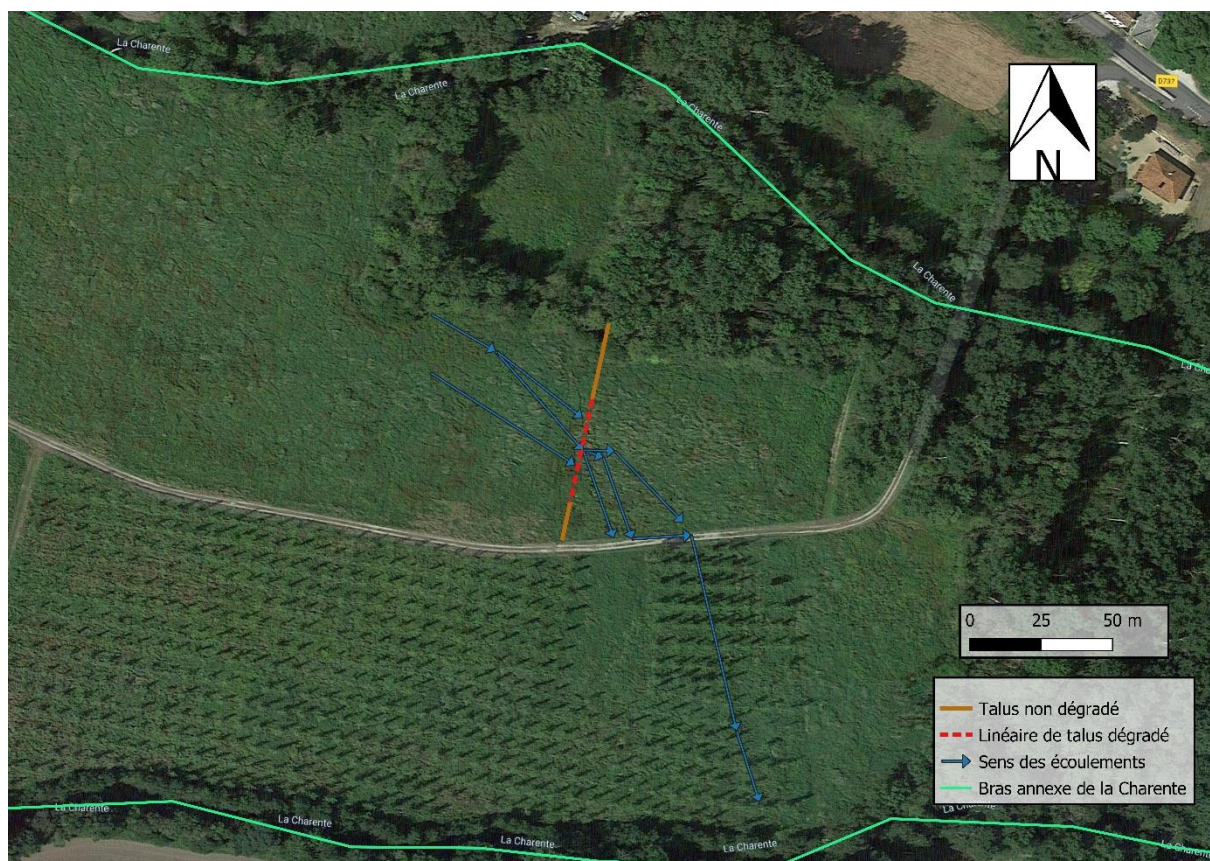
L'année 2023 présentait des conditions idéales pour la reproduction du brochet. En effet, avec d'importants débits durant tout le mois de mars suivi d'une décrue progressive sur les mois d'avril/mai, l'année s'annonçait bénéfique pour la fraye du brochet.

La Fédération de Pêche a suivi au cours de l'année 2023 la reproduction des brochets sur le site de Vauharte. Plusieurs visites terrain ont eu lieu, le 04/04/2023, 17/04/2023, 21/04/2023 et le 24/04/2023 afin de confirmer et suivre les différents stades de la fraye.

Durant ces visites terrain, de très nombreux juvéniles ont pu être observés sur la frayère.

Une pêche de récupération des brochetons a été effectuée le 17/05/2023 à l'issue de laquelle 22 brochetons ont été sauvés. L'opération a été réalisée par 3 agents de la Fédération accompagné d'un bénévole de l'AAPPMA d'AIGRE.

Lors des suivis du site, il a été constaté une dégradation du talus de terre qui faisait office d'aménagement afin de maintenir l'eau sur la parcelle.



Le talus a été dégradé par des sangliers, il ne remplit plus son rôle d'ouvrage de maintien d'eau sur la parcelle. L'eau ainsi présente sur le site ruisselait sur la parcelle en direction du chemin blanc pour ensuite se diriger vers un bras annexe de la Charente quelque dizaines de mètres plus au sud.

De nombreux juvéniles de brochets se sont alors retrouvés piégés sur le chemin ainsi que dans la parcelle en aval de celui-ci.



COMPTE RENDU D'EXECUTION D'OPERATION DE SAUVETAGE

Département : Charente

Date de l'opération : 17/05/2023

Objet de l'opération : Pêche de sauvetage des brochetons à la suite de la déconnexion d'une parcelle de frayère aménagée, laquelle s'est retrouvée isolée du cours d'eau principal.

Bénéficiaire de l'autorisation :

Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique – 60 rue de Bourlion - 16160 GOND PONTouvre

Responsable de l'exécution matérielle de l'opération :

Nom : Killian COIG

Qualité : Technicien

Résidence : Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Cours d'eau : Charente

Commune(s) : Vouharte

Secteur ou lieu-dit (et distance pêchée) : Le Galop



Résultats des captures et destination

Espèces capturées	Gamme de taille (en mm)	Poids (g)	Captures totales	DESTINATION (*)					
			Nombre	1	2	3	4	5	6
Brochet	>90-160<	-	22		x				
Tanche	-	-	1						

Destination : Dans le bras de la Charente, à proximité immédiate de la parcelle.

Poids total des captures : non pesé

Rapporté à l'ha : non déterminé

Et/ou rapporté à l'heure de pêche (compteur passage courant) : -

(*) Destination :

1. Remis à l'eau sur place
2. Transfert (indiquer le lieu : eaux libres, piscicultures, expositions...)
3. Détruit sur place
4. Remis à un établissement (indiquer lequel, demander un reçu)
5. Remis au détenteur du droit de pêche (espèces provoquant des déséquilibres biologiques uniquement)
6. Autres (conservation pour analyse)

Visa et observations éventuelles de l'agent commissionné au titre de la police de la pêche en eau douce :

Pêche de sauvetage exécutée par 3 agents de la Fédération de Pêche, accompagnés par 1 bénévole de l'AAPPMA d'Aigre.

GOND PONTOUVRE, le 20 novembre 2023

Killian COIG